

Le 31 août 2026

Par SDÉ

M^e Johanne Skelling
Secrétaire générale
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

M^e Pierre Chabot, D. Fisc.
Avocat principal

Hydro-Québec – Affaires juridiques
16^e étage
1001, boulevard Robert-Bourassa
Montréal (Québec) H3B 0B6

Tél. : 514 289-2211, poste 2065
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : chabot.pierre.2@hydroquebec.com

OBJET : Demande d'adoption de la norme de fiabilité CIP-015-1 - Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (DPCMEER) dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)
Votre dossier : R-4335-2026 / Notre référence : LTG 08476 PC

Chère consœur,

En suivi de la décision D-2026-097, le Coordonnateur dépose ce jour une version complète révisée de la norme de fiabilité CIP-015-1 ainsi que son annexe Québec, dans ses versions française et anglaise, comme pièces **HQCF-5, documents 1 et 2**. Le Coordonnateur produit également le contenu de ces documents en suivi de modifications, comme pièces **HQCF-5, documents 1.1 et 2.1**.

Subséquent, le Coordonnateur dépose une version révisée de la liste des pièces en date du 31 août 2026.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

(s) Pierre Chabot

PIERRE CHABOT

PC/im

p.j.